

ou contemporains, une réflexion sur la place de l'art, et plus spécialement celle de l'œuvre dans une société démocratique. Claire, convaincante, parfois amusante, elle propose des réponses et surtout ouvre les portes au débat.

Ni la Déclaration des droits de l'Homme de 1789, énonçant les droits imprescriptibles et naturels, ni le préambule de la Constitution de 1946, définissant les principes politiques, économiques et sociaux particulièrement nécessaires à notre temps, ni la Convention européenne des droits de l'Homme n'évoquent la liberté de création autrement que dans le cadre général de la liberté d'expression. Tout au plus l'article 27 de la Déclaration universelle consacre le droit d'auteur, y compris dans sa dimension morale, et le droit de «jouir des arts», l'article 17 du Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels imposant aux Etats de respecter «*la liberté indispensable à la recherche scientifique et aux activités créatrices*».

Et pourtant, la liberté de création ne peut s'identifier avec la liberté d'opinion, ni avec celle d'informer ou ce communiquer des idées dont les abus sont impérativement déterminés par la loi. Et ce n'est pas parce qu'elle serait illimitée: une liberté sans frontières est inconsistante. Aussi Agnès Tricoire défend avec acharnement l'autonomie de l'œuvre et de l'art, et montre à quel point la liberté de création est consubstantielle à la démocratie. Elle nous entraîne dans un récit vivant sur la pratique de la censure, ses justifications absurdes et ses raisons réelles, et analyse avec une grande clarté les combats juridiques actuels et leur signification. Une lecture enrichissante et plaisante.

Henri Leclerc

Nous, princesses de Clèves

Réalisation: Régis Sauder

Documentaire, 2010

Production : Nord-Ouest

Documentaires - RFO

Durée : 69'

En salles

En style d'époque, rendons grâce au président de la République d'avoir très involontairement remis au goût du jour ce petit roman du XVII^e siècle, publié sous pseudonyme par une femme, madame de Lafayette, et considéré – mais pas par lui – comme l'un des chefs-d'œuvre de la littérature française. Sans le dire, le film saisit finement l'affaire pour faire la preuve que ce texte parle encore à des jeunes d'aujourd'hui: pas des héritiers de la culture ni de la richesse. Des adolescents d'un lycée des quartiers nord de Marseille, d'origines variées, aux familles plus ou moins aimantes mais toutes socialement démunies. Ils travaillent en classe sur *La Princesse de Clèves*, ils apprennent le texte, en disent des extraits et ils se prennent à réfléchir, à parler d'eux et à rêver. Ces jeunes s'approprient beaucoup de choses du roman : la force de la famille et de la mère, la peur des dangers qui guettent les filles, le rôle de la pudeur et du silence et, surtout, les complications de l'amour. De l'identification aux héros au refus de leurs choix, ils font du roman un outil de réflexion sur leur vie et celle de la société dans laquelle ils vivent. Ils affirment qu'ils ont droit au Louvre et à la Bibliothèque nationale de France, comme ils ont eu, grâce à leur professeur, droit à ce roman-là: cela s'appelle le droit à la culture. Ils en parlent avec intelligence, comme aussi de l'identité nationale ou de la pauvreté des quartiers. L'expérience ne leur donne pas toutes les clés: ces adolescents manquent d'assurance, ils restent pour certains en échec scolaire et témoignent finalement, tous, d'un profond désarroi face à un monde qu'ils jugent chao-



tique. Ils se sentent juste un peu plus adultes.

Le film travaille très étroitement le rapport entre la langue classique, très pure et accompagnée de musique de cour, et ces jeunes aux museaux de toutes couleurs, accents des cités de Marseille et piercings compris. Le tout dans le décor qui est le leur: les barres d'immeubles, le grand lycée aux coursives carcérales.

Il ne s'agit pas d'actualiser artificiellement une œuvre ancienne, de la transposer dans le monde d'aujourd'hui, mais de montrer ce qu'elle a d'inépuisable. D'un côté, la prison dorée de la princesse de Clèves et son malheur absolu; de l'autre, une société qui emprisonne ses enfants les moins gâtés, surtout quand ils viennent d'ailleurs, en leur fermant l'espoir d'une vie meilleure. Ils comprennent fort bien le rapport, eux.

**Nicole Savy,
membre du Comité
central de la LDH**